



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

dopage

Question écrite n° 41472

## Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative de lui fournir des indications sur le coût de la lutte antidopage pour l'État français pour 2002 et 2003. Il souhaite également connaître le nombre de contrôles antidopage effectués sur des compétitions officielles, discipline par discipline, et combien d'entre eux se sont révélés positifs, pour les années 2002 et 2003.

## Texte de la réponse

La protection de la santé des sportifs et la lutte contre le dopage est une priorité de la politique sportive conduite par Monsieur le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Cet objectif trouve sa traduction budgétaire dans une augmentation constante des crédits, qui, d'un budget exécuté de 16,88 millions d'euros en 2002 passent à un budget exécuté de 17,46 millions d'euros en 2005. Sur ces sommes, les crédits affectés à la lutte contre le dopage atteignent 6,90 millions d'euros en 2002 et 7,24 millions d'euros en 2005, dont 3,96 millions d'euros consacrés au fonctionnement du Laboratoire national de dépistage du dopage (LNDD). Les contrôles antidopage sont effectués sur un grand nombre de disciplines sportives, comme le montre le tableau annexé. Bien qu'en diminution de 5 points entre 2000 et 2005, le cyclisme reste toujours la première discipline sportive contrôlée en raison du nombre élevé de compétitions qui se tiennent sur le territoire français et de la politique volontariste de contrôle antidopage de la Fédération internationale de cyclisme. L'athlétisme, après avoir connu une activité antidopage accrue en 2003 avec l'organisation des championnats du monde d'athlétisme à Paris-Saint-Denis, occupe toujours la deuxième place en nombre de contrôles (12,1 % contre 17,2 %). Viennent ensuite les sports collectifs, football, rugby à XV, basket-ball, handball, et le tennis. La natation, l'haltérophilie, l'escrime sont également des disciplines régulièrement contrôlées. Dans la perspective des jeux Olympiques d'hiver de Turin, le ski a été davantage contrôlé en 2004 et 2005 que les années précédentes. Alors que l'on constatait une augmentation régulière du pourcentage d'analyses positives, c'est-à-dire du nombre de sportifs et sportives pour lesquels des substances dopantes interdites ou soumises à restriction sont détectées, entre 1999 et 2002, la tendance s'est inversée à partir de 2003. D'une part, la liste des substances détectées et procédés interdits évolue tous les ans, d'autre part l'augmentation du nombre de contrôles hors compétition réduit mécaniquement le nombre de substances détectées dès lors que la liste des substances et procédés interdits hors compétition est moins complète que la liste applicable en compétition.

Classement fédéral des contrôles  
de janvier au 27 décembre 2005 (source LNDD)

FÉDÉRATIONS	TOTAL DES PRÉLÈVEMENTS	
Cyclisme	1 461	17,2 %
Athlétisme	1 022	12,1 %

Football	620	7,3 %
Rugby à XV	487	5,7 %
Tennis	314	3,7 %
Ski	299	3,5 %
Basket-ball	289	3,4 %
Handball	268	3,2 %
Haltérophilie	242	2,9 %
Natation	236	2,8 %
Escrime	228	2,7 %
Triathlon	181	2,1 %
Canoë-kayak	174	2,1 %
Judo	168	2,0 %
Volley-ball	162	1,9 %
Voile	140	1,7 %
Montagne et escalade	139,	1,6 %
Sports sous-marins	132	1,6 %
Sports de glace	126	1,5 %
Gymnastique	126	1,5 %
Badminton	107	1,3 %
Tennis de table	101	1,2 %
Boxe anglaise	101	1,2 %
Tir à l'arc	100	1,2 %
Motocyclisme	92	1,1 %
Taekwondo	71	0,8 %
Course d'orientation	70	0,8 %
Squash	67	0,8 %

Aviron	64	0,8 %
Roller skating	63	0,7 %
Golf	61	0,7 %
Equitation	58	0,7 %
Boxe française	55	0,6 %
FFSU	49	0,6 %
Sport automobile	44	0,5 %
Parachutisme	43	0,5 %
Lutte	42	0,5 %
Handisport	42	0,5 %
Motonautisme	34	0,4 %
UFOLEP	32	0,4 %
Pétanque	28	0,3 %
Karaté	28	0,3 %
Rugby à XIII	21	0,2 %
Billard	21	0,2 %
Hockey sur gazon	20	0,2 %
Tir	19	0,2 %
Pelote basque	19	0,2 %
Pentathlon moderne	18	0,2 %
Base-ball	17	0,2 %
Ski nautique	14	0,2 %
Boules	14	0,2 %
Vol libre	12	0,1 %
UNSS	12	0,1 %
Surf	12	0,1 %

Aéronautisme	12	0,1 %
FSGT	10	0,1 %
Char à voile	9	0,1 %
UFSE	7	0,1 %
Muaythai	7	0,1 %
Full contact	7	0,1 %
Sauvetage-secourisme	6	0,1 %
Kick boxing	6	0,1 %
Giraviation	6	0,1 %
Football américain	6	0,1 %
Course camarguaise	6	0,1 %
Ball-trap	6	0,1 %
Sport adapté	5	0,1 %
Joutes	5	0,1 %
Échecs	5	0,1 %
Aérostation	5	0,1 %
Balle au tambourin	4	0,0 %
TOTAL	8 477	

#### Données clés

**Auteur :** [M. Marc Le Fur](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 41472

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** jeunesse et sports

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 juin 2004, page 4396

**Réponse publiée le :** 21 mars 2006, page 3148